L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JEROME BAYON.

JEUDI (MATIN,) 9 FÉVRIER 1832.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 9 février.

Les deux courriers en retard, sont arrivés hier soir vers 8 heures. Les derniers journaux de New-York sont du 24; ceux de Baltimore, du 27, et de Charleston du 31. Dans cette dernière ville on avait reçu, par mer, des journaux de New-York du 25, où l'on n'avait pas encore eu de nouvelles d'Europe, depuis l'arrivée du *Charles-Carroll*. Le marché au coton de cette place, était actif, mais le peu d'approvisionnement ne permettait pas de grands achats. Le café de la Havane se vendait 13¼, et celui de St. Domingue 12¼.

Les débats du congrès n'offrent rien d'intéressant. Le Sénat a rejeté, par le *casting-vote* du vice président, la nomination de M. VAN-BUREN en qualité de ministre près la cour de St.-James.

On n'avait encore aucune nouvelle du brick *Corsair*, parti d'ici pour New-York, le 27 septembre dernier.

Dans le rapport du bateau de remorque *Florida*, nous voyons qu'il y avait lundi dernier, un navire *Talma*, en dehors de la barre sud-ouest; ce ne peut être le navire de ce nom, que nous attendons de New-York, car il ne devait partir que le 1er. de ce mois.

Ligne de Paquebots entre Baltimore et la Nelle. Orléans.

Nous apprenons avec plaisir que la société si entreprenante de MM. SINGLETON & MERICK, de Baltimore, se propose d'établir *une ligne de paquebots de première classe* entre cette ville et la N. Orléans. Déjà le beau brick *Canada*, qui doit faire partie de cette ligne, et qui a été expédié le 26 janvier, est attendu tous les jours dans notre port; c'est un grand navire solidement construit, et que l'on croit être un fin voilier. Ces paquebots, dont la grande commodité pour les voyageurs est incontestable, ne manqueront probablement jamais de fret.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Les journaux de la Havane jusqu'au 21 janvier nous sont parvenus par la goëlette *Manuelita*, capitaine MARTORELL, arrivée hier dans ce port. On avait reçu à la Havane les journaux de Vera Cruz du 10 du même mois, voici l'article du *Diario* du 24 sur ce sujet.

" Les dernières nouvelles de cette ville (Vera-Cruz) nous portaient à croire que les partis se préparaient à une nouvelle attaque contre le gouvernement et d'après celles que nous avons reçues aujourd'hui, le général Santa-Anna s'est declaré contre le gouvernement actuel; en même temps que le colonel Inclan à Jalisco.

" Le 2 du courant, il y eut une assemblée des officiers de la garnison de la ville et du château de San-Juan de Ulua, à l'effet de prendre en considération la situation où se trouve la république; il y fut pris plusieurs résolutions, dont une était d'inviter le général Santa-Anna à se mettre à la tête de la révolution projetée, et une commission de deux officiers fut dépêchée pour s'entendre avec lui à cet effet.

" En conséquence, le 3 dans la nuit le général Santa-Anna fit son entrée à Vera-Cruz, au milieu des acclamations du peuple. Le jour suivant il adressa une dépêche au vice-président de la république, pour l'informer des événemens qui s'étaient passés dans cette ville, et qu'il s'était mis à la tête de la révolution pour éviter les horreurs d'une guerre civile. En même temps, il donna avis de ces événemens aux commandans généraux des états, et la garnison d'Alvarado approuva en totalité les résolutions prises par l'assemblée de Vera-Cruz.

" A la réception de ces nouvelles à Mexico, le gouvernement désapprouva la conduite de la garnison de Vera-Cruz, et des ordres furent donnés pour réunir une force de 4000 hommes, destinée à aller châtier les insurgés et le général Santa-Anna, et même les journaux de Vera-Cruz assurent qu'une récompense de 20,000 piastres a été offerte à celui qui assassinerait ce dernier.

" Au départ de paquebot (par lequel ces nouvelles ont été reçues) on s'attendait à chaque instant à se voir attaquer à Vera-Cruz par deux régimens qui s'avançaient à marche forcée contre cette ville: les troupes de la garnison de la ville et du château étaient sous les armes, résolues à se defendre; et la plus grande consternation régnait aux environs."

Il y a Seize Ans, drame nouveau que l'affiche annonçait depuis plusieurs jours, a été représenté, mardi, devant un auditoire assez nombreux. Nous n'entreprendrons pas l'analyse rigoureuse de cet ouvrage parce que nous craindrions d'y trouver trop à critiquer, et que nous nous défions de nos capacités sous ce rapport; d'ailleurs la multiplicité des incidens qui se rattachent plus ou moins directement à l'action principale, nous entraînerait au-delà des bornes d'un article ordinaire.

Qu'il suffise au lecteur de savoir qu'une jeune personne, issue d'une famille noble, et que son père a emmenée dans un village loin de Paris pendant les tristes événemens de 1815, a été victime de la fureur brutale d'un officier de l'armée étrangère au pouvoir de laquelle est tombé ce village; de ce rapt il est résulté un enfant que la jeune personne, rendue à sa famille, élève comme un orphelin. Seize ans se sont écoulés, la jeune mère en a 32; elle a constamment refusé tous les partis qui se sont présentés; mais enfin une circonstance extraordinaire la décide à accepter pour époux un officier allemand, qui avait reçu en dépôt, du père de la jeune comtesse, une somme de cinq cent mille francs, qu'il ne peut remettre parce que cette somme lui a été volée; il offre de sacrifier toute sa fortune pour s'acquitter, ou d'épouser la fille de celui que que cet événement va plonger dans la misère. Le mariage est décidé; mais il faut éloigner ce jeune enfant, dont la mystérieuse existence ferait naître des soupçons, et que l'attachement de sa mère exposerait peut-être à la jalousie et à la haine de l'étranger. En conséquence, le petit *Félix* est arraché des bras de sa mère, et un vieux paysan, le seul homme au monde qui connaisse le secret d'*Amélie*, se charge de le conduire à Paris. Une suite d'événemens occasionnent la mort du vieillard pendant cette route, et font tomber cet enfant entre les mains de ces incendiaires qui désolaient naguère la Normandie; ils le dépouillent, et il va être victime des lâches accusations d'un de ses scélérats, quand il est reconnu par un roulier qui va quelquefois porter du grain au château qu'il habitait avec sa mère. *Félix* refuse de nommer celle à qui il doit le jour; dans la frayeur où il est que ce secret ne soit bientôt divulgué, il avoue tout ce dont on l'accuse, il dit qu'il a volé les bijoux que sa mère lui a donnés, et que c'est lui qui a mis le feu à la ferme où il a été accueilli. Mais voulant éclaircir ce mystère, le maire se transporte au château pour obtenir de nouvelles informations. Il y arrive au moment où les époux reviennent du temple; les réponses à demi-articulées, l'émotion d'*Amélie* confirment les soupçons du maire; il va livrer à la justice le jeune orphelin; mais la nature poussée à bout oublie toutes les barbares convenances sociales, tous nos préjugés inhumains: la mère nomme son fils, et se précipite dans ses bras. Nous sommes au dernier tableau: l'époux trompé va s'éloigner, la douleur dans l'ame; cependant il consent à accorder un dernier entretien à celle dont le souvenir doit faire le malheur de sa vie. Mais tout s'explique; *Amélie* reconnaît son ravisseur dans son époux; elle va le repousser; mais elle nomme son fils, et pardonne.

Il y a, dans tout cela, des longueurs désolantes, des invraisemblances comme dans toutes les pièces de ce genre, et des turpitudes sur lesquelles il vaudrait mieux tirer le rideau; mais aussi, il y a des scènes déchirantes, vivantes d'émotions, et dignes des meilleurs maîtres. Mme. Clozel dans le rôle d'*Amélie* a été en tous points digne de la réputation qu'elle s'est faite au Théâtre d'Orléans; que de dignité elle a donné à ce personnage que nos ridicules et barbares préjugés condamnent à la honte et au deshonneur! quel charme persuasif dans ses paroles! que l'inquiétude et l'exquise tendresse d'une mère condamnée au silence se peignent bien dans cet accent! oui, c'est le langage de la nature. Et cette dernière scène, ou abreuvée d'humiliations et de dégoût, elle veut, avant de dire au monde un dernier adieu, divulguer le mystère de sa vie à l'homme dont la haine et le mépris seraient pour elle un fardeau insupportable; il y avait là quelque chose de navrant auquel la sensibilité des spectateurs n'a pu résister; des larmes ont coulé de tous les yeux.

En général tous les acteurs méritent des éloges; Marchand surtout chargé du rôle principal après celui d'*Amélie*, y a fait preuve de talent. Le succès d'*Il y a seize ans* est assuré.

A l'éditeur de l'Abeille.

Monsieur.—C'est pour avoir voyagé sur les navires du vieux GIRARD que je suis devenu poète; trois voyages sur le *Voltaire*, trois sur le *Montesquieu*, deux sur l'*Helvetius* et un sur le *Rousseau*; j'avais, en ma qualité de maître d'équipage, quelques momens de loisir à donner aux rimes. Toutes de bois que fussent les figures de ces grands hommes, ça m'inspirait dans son genre, comme les images des saints dans les églises, qui invitent à la piété.

Pardonnez moi ma témérité, monsieur l'éditeur, mais ne me refusez pas l'honneur d'avoir écrit, tant bien que mal, pour un homme qui a été le père des pauvres. Personne ne le sait mieux que

Votre serviteur,
S. C. PALINURE.

EPITRE.

D'un vieux marin, maître d'équipage, aux détracteurs de STEPHEN GIRARD.

Grâce pour mon vieux capitaine,
Enfans de Rome et de Calvin;
Grâce pour son ame incertaine,
Qui suivant vous prit le chemin
Qui mène à l'éternelle peine.
S'il n'a pas mis dans votre main
Une part du riche domaine
De la veuve et de l'orphelin:
S'il n'a pas de quelque fredaine,
Instruit au moment de sa fin
Quelque vénéré capucin,
Duquel il eût reçu soudain,
En échange de quelqu'aubaine,
L'absolution en latin:
C'est que sa pensée était pleine.
D'un acte purement humain.
Moi, vieux pécheur et vieux marin,
Si je le croyais à la gêne
Pour quelque péché clandestin,
(Auquel tout marchand est enclin,)
Je prirais Dieu soir et matin,
Pour sa délivrance soudaine
Des longues griffes du malin.
Mais je crois l'entreprise vaine,
Quand je pense qu'il aura dit
En affaçant du privilège
Les honnêtes gens qu'il proscrit:
" Si par faveur dans mon collège
" J'admets les enfans du saint-siège
" Et ceux du culte anti romain,
" Bientôt le zèle ultramontain,
" Et l'entêtement puritain,
" S'attaqueront avec rudesse;
" Et tout le fruit de ma richesse
" En nourrissant la controverse,
" N'aura produit d'effet reel,
" Que de caserner la jeunesse
" Dans l'antique tour de Babel.
" Sur le libre arbitre et la grâce,
" Les enfans de Zuingle et d'Ignace,
" Déraisonnant à qui mieux mieux;
" Viendront se prenant aux cheveux
" Peut-être consacrer la place
" A des combats religieux
" Livrés pour la cause des cieux.
" Je ne veux pas de scandale;
" Je veux pour mes nombreux enfans,
" Une Doctrine libérale,
" Qui soit bonne dans tous les tems.
" Dieu bénira leurs premiers ans,
" Si la vertu, l'obéissance,
" Si l'amour, la reconnaissance,
" Se peignent dans leurs simples mœurs;
" Dieu n'aime pas les querelleurs;
" C'est par les œuvres qu'on l'encense,
" Et sa bonté ne nous fit pas
" Pour disputer sur son essence.
" Il nous fit pour être ici bas,
" Adorateurs de sa puissance
" Et légataires des bienfaits
" Qu'offrent le travail et la paix,
" Garantis par l'indépendance.
C'est ainsi qu'aura raisonné
Le Philantrope fortuné.
Point Zelateur mais quiétiste,
Il servit Dieu sans être triste
Et les humains sans être gai.
Sur des faits que je distinguai,
Je prévis la teneur bizarre
De ce testament conteste,
Qui d'un trait de plume s'empare
De toute une postérité,
Apôtre de l'égalité,
Ce n'est qu'aux fils de l'infortune,
Qu'il ouvre sa source opportune
De l'existence et du savoir.
Ses monceaux d'or sauront pourvoir
A la préserver éternel:
L'avenir la verra nouvelle
Après des siècles révolus,
Et cent rois qui ne seront plus,
Auront fait place dans l'histoire
A ce favori de Plutus,
Dont on veut flétrir la mémoire.
Ah! que personne n'ose croire
Que Stephen n'eut d'autres vertus
Que de mettre écus sur écus.
Quand pour lui, courant la bouline,
Nous allions jusque dans la Chine
Echanger de l'or pour du thé:
Pendant le tems de nos voyages,
Son œil jetait sur nos ménages
Fréquens regards d'humanité
De bon ordre et de chasteté.
(Car il est bon que chacun sache,
Que continent comme Caton,
Ses mœurs n'offrent pas une tache,
Pas un seul pli de cotillon.)
Il grondait, menaçait nos femmes
Au travail chassait nos enfans,
Et prévenait les traits infâmes
Dont on orne les fronts absents.
Oui! tels étaient les soins touchants
Du mortel que condamne aux flammes
Cette foule de vrais croyans,
Qui long-tems pour sauver des ames
Ont persécuté les vivans.
Ah! Messieurs, soyez indulgens.
Maintenant qu'il a jeté l'ancre
Dans la profonde mer d'oubli,
Ne le tachez pas de votre encre;
Songez qu'il est enseveli
Dans soixante ans de bienfaisance;
Et rappelez-vous que souvent,
Au pied du lit de la souffrance,
Il avait pris sur vous l'avance,
En portant le soulagement
Dans le foyer de l'indigence.
Quand vous infusiez dans les cœurs
Le baume des saintes paroles,
Stéphen répandait les pistoles
Qui calment aussi les douleurs
Du malheureux qui vers la tombe
Ne laisse après lui, s'il y tombe,
Que des orphelins et des pleurs.
On dit partout, et je l'ai cru,
Que c'est à son esprit bourru
Qu'il a dû son grand caractère:
Enfant il était si têtu
Qu'il reçut de monsieur son père
Plus de coups de pied au derrière
Qu'il n'a laissé de sacs d'écus,
A des parents qu'il n'aimait guère,
Et qui ne l'aimaient pas non plus,
Au nombre des enfans perdus,
Mousse, matelot, capitaine,
Puis marchand de cidre et d'oignons,
Infatigable dans la peine,
Nul pour les folles passions,
[illegible] maintes régions,
[illegible] partout le Pactole,
[illegible] première obole,
[illegible] les derniers millions,
L'on fera des discours menteurs,
Sur l'homme dont je fais l'histoire;
Ses ennemis et ses flatteurs,
Tous deux trahiront sa mémoire;
Moi du bout de mon épissoire,
Je graverai partout son nom,
En dépit du grand consistoire
Des doctes succes[s]eurs d'Aaron,
Qui, sur la cendre du patron,
Exhaleront leur bile noire.

Que vous soyez aise ou fâché,
Lecteur souffrez ce style haché,
Dont maître *Hugo* m'apprit l'usage,
Pégase est un cheval sauvage,
Qui n'aime pas être enfourché
Par un vieux maître d'équipage,
Peut-être au lieu de m'imprimer
Aurais-je mieux fait de me taire;
Mais quoique trop sot pour rimer,
Trop zélé pour ne le pas faire,
J'ai voulu peindre mon confrère,
Le grand, l'immortel matelot;
Lequel, s'il était mort plus tôt,
Eût été chanté par Voltaire,
Par Montesquieu, par Diderot,
Et par Rousseau l'atrabilaire.
Tous quatre abhorant le fagot
Qu'alluma l'ennemi cagot,
De Sevet l'anti trinitaire.

Par le pilote, S. C. PALINURE.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 1er. décembre.

La fin de la semaine dernière a été marquée par une tentative d'assassinat sur la personne de Dona Maria, reine de Portugal. Cette jeune princesse, qui habite Meudon avec son père don Pédro, était assise au coin du feu, seule dans son appartement, lorsqu'une balle part avec bruit, coupe la vitre et vient frapper à deux pieds au-dessus d'elle sur le panneau d'une glace. Au bruit et aux cris de la reine, on accourt; et des agens de police mandés à l'instant font de vaines recherches dans les environs pour trouver le coupable. On croit que le coup est parti des maisons qui font face au château. Sûrement ce sera là le coup d'essai de quelque Jacques Clément miguéliste, dépêché de Lisbonne à cette fin. Depuis ce jour on entoure dona Maria des plus grandes précautions, et M. Gisquet a ordonné que de sévères perquisitions fussent dirigées contre les Portugais qui habitent Paris.

(Communiqué.)

Un grand nombre de voix soutiendront M. DENIS PRIEUR, à la prochaine élection du MAIRE de cette ville.

Nous sommes autorisés à annoncer le Col. H. D. PEYRE, comme candidat pour la place de MAIRE, à la prochaine élection; et qu'il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS.

M. CHARLES GÉNOIS n'étant pas candidat pour la place de *Recorder*, à la prochaine élection, on nous prie d'annoncer M. FRANÇOIS GAIENNIÉ comme candidat.

Nous sommes autorisés à annoncer M. FÉLIX DE ARMAS comme candidat pour la place de Recorder, et qu'il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.

EXPÉDIÉS.

Navire Consbrook, Dalgell Liverpool — J Hagan & co.
Navire Kentucky, Dennis, New-York, — Barstow et Adams.
Navire Arctic, Cole, Philadelphie, — T Toby.
Brick Cabinet, Marshall, New Haven, — White et co.
Brick Tipperah, Mariseil, New-York, — Harrod et Quarles.
Brick Amelia, Harenburg, Brême, — F Frey et co.
Goël. Abigail; Downy, Mobile, — capitaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Porpoise, ayant mis en mer, dimanche dernier, les bricks Navarino et Gov. Von Schalten, les goëlettes Isabella, Columbus, Magellan et Cannon; il a amené les bricks Diamond et Oscar, tous deux de Liverpool, et la goëlette Lady's Delight, du Texas, Il annonce qu'il y avait en dehors, le navire Indostan, dont il apporte le sac. Il a fait passer la barre au navire Carroll of Carrollton; il y avait quatre autre voiles en vue, une desquelles on suppose être un des paquebots de l'ancienne ligne. Le Porpoise a quitté à la barre une barque et 8 à 10 batimens. Au Détour, le Grampus avec le navire Illinois, de New-York, le brick Triton, de Boston, et une goëlette.

Bateau de remorque Florida, des Passes, ayant mis en mer les bricks Harriet, Leo, Susan de Jade, et Samuel. Il a amené le brick Fortune, de Portland; le brick Sicily, de Malaga; et la goëlette Lady, de St. Domingue. Il est parti de la barre sud-ouest dimanche, et de la Balise lundi. Il y avait plusieurs voiles à l'ancre en dehors de la barre; les navires Carroll et Talma, ainsi que le brick Canova, avaient été abordés par les pilotes, mais le brouillard était si épais qu'on ne pouvait les distinguer. Rien de nouveau en rivière.

Navire Louisa, Goodleby, d'Anvers.
Navire John Marsh, Clukes, de Liverpool.
Brick Fortune, Dunbar, de Castine.
Brick Sicily, Pritchard, de Malaga.
Brick Venture, Cunningham, de Liverpool.
Brick Mary Hart, Hawley, de New-York.
Brick Omar, Burgess, de la Jamaïque.
Brick Juan Isabella, Vega, de la Havane.
Brick Oscar, Gullbrand, de Liverpool.
Brick Diamond, Todd, 70 jours de Liverpool.
Goël. Robert et James, Monroe, de la Jamaïque.
Goël. Lady Lemont, de St. Domingue.
Goël. Manuelita, Martorell, de la Havane.
Goël. Hannah et Elizabeth, Shannon, d'Apalachicola.
Goël. Neptune, Ayees, de St. Jago, de Cube.
Goël. Lelly, Hale, de Nassau.
Goël. Nancy, Gould, de Charleston.
Goël. Arab, Harkell, de la Martinique.
Goël. Little Mary, Freeman, de Ste. Croix.
Goël. Good Intent, de la côte.
Bateau-à-vap. Powhatan, Yewnet, de Louisville.
Bateau-à-vap. Wanderer, Nevill, de Louisville.

MALLE ÉGARÉE.

LE soussigné, passager à bord du *Beaver*, venu des Natchitoches, a remis une malle d'effets avec un capot de couverture bleu, à un drayman, auquel il a donné par erreur l'adresse rue St. Pierre, No. 41, au lieu de No. 114; la dite malle porte sur une carte clouée, la suscription, S. H. Benoist; le propriétaire du dray, ou toute personne qui aurait connaissance de cette malle, recevra une récompense s'il veut bien la faire transporter, rue St. Pierre, No. 114, ou donner avis à la mairie, de l'endroit où elle a été déposée.

8 fév.—2 — S. H. BENOIST.

CAFÉ DE RIO—205 sacs de 1re. qualité reçus par le navire Nashville, de N. York, à vendre par
8 fév — STETSON & AVERY.

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par
8 fév — LINCOLN & GREEN.

Théatre d'Orléans.

JEUDI, 9 février.

LA MUETTE DE PORTICI,

Grand opéra en cinq actes, orné de tout son spectacle, par Messieurs Scribe et G. Delavigne,—musique de Mr. Auber.
Mr. Campigny remplira le rôle de Mazaniello.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Aujourd'hui Jeudi.
2de représentation de M. KEPPELL.

Beaucoup de bruit pour rien,

comédie de Shakespeare.

Bénédick	MM. Keppell.
Dogberry	Cowell.
Béatrix	Melle Placide.

cette pièce sera suivie de

LE BILLET DE LOTERIE,

petite pièce comique.

Le public est respectueusement informé que la pièce intitulée JEANNE D'ARC, qui est depuis long temps [illegible], sera représentée très-incessamment, avec de *nouvelles décorations*, de nouveaux costumes, &c.

SALLE D'ORLÉANS.

MR. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public, que Lundi 13 Février 1832, il donnera, à son bénéfice, un

Grand Bal paré,

Précédé d'un

BAL D'ENFANS.

7 fév—6

AVIS.—On désirerait trouver un jeune homme pour être dans un magasin de nouveautés: il faudrait qu'il connût bien cette partie et qu'il y eût déja travaillé; on désirerait qu'il parlât l'anglais et le français; on lui donnerait un intérêt dans la vente. S'adresser au bureau de cette feuille. — 9 fév—3

VIN, EAU-DE-VIE, &C.—60 quarts et 20 quarteaux de vin sec; 40 dits vin doux; 300 caisses raisin sec; 58 jares raisin frais; 100 barils eau-de-vie, reçus par le brick Sicily, de Malaga, à vendre par
9 fév — WM. G. HEWES, rue du Camp.

GRAISSE.—200 barillets *première qualité*, en débarquement du bateau-à-vapeur Planter, à vendre par
9 fév. — FOSTER & HUTTON.

413 SACS beau café de la Havane, reçus par le brick Manuelita; 1400 barillets et 36 barils graisse en feuilles, reçus par le bateau à vapeur Orléans et à vendre par
ESTENABELL & COURVAL,
9 fév — nouvelle levée, no. 6.

70 barils résine, 70 dito brai, et 70 dito goudron, reçus par le brick Mary & Catherine, à vendre par — WM. G. HEWES,
9 fév — rue du Camp, no. 9.

Dix piastres de récompense.

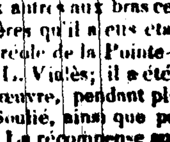

PARTI marron, le 16 du mois dernier, le nègre nommé *BEAUCHAMPS*, âgé d'environ 21 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, joues saillantes, une cicatrice sous l'œil droit, deux autres petites aux tempes et deux autres aux bras ces dernières provenant des cautères qu'il a eus étant enfant. Le dit nègre est créole de la Pointe-Coupée et a appartenu à Mr. L. Viales; il a été employé en ville comme manœuvre, pendant plusieurs années, par Mr. L. Soulié, ainsi que par MM. Tourcelle père et fils. La récompense sus-mentionnée sera donnée à celui qui le livrera au soussigné ou le mettra à la geole.
9 fév—2ps — FERNANDO LEMOS.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 13 Mars 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Louis Ferrara, une mulâtresse nommée *Caroline*, âgée d'environ 18 ans.

Conditions; 1 comptant et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque jusqu'à parfait payment. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. — 9 fév

Soie à coudre, Bas de soie patentes, &c.

EN débarquement du navire Montesquieu, de Bordeaux, et ayant droit au *drawback*:
10 caisses soie à coudre, fortes couleurs, assortie expressément pour les marchés mexicains;
6 caisses bas pour femmes, patentes,
1 dito couvertures de coton, supérieure, grande largeur.
Et en magasin—2, caisses bonnets de Livourne; 1 dito cravates de soie noire; 20 dito cire blanche. A vendre à des termes raisonnables, par — P. E. SORBÉ,
8 fév — rue Royale, no. 118.

OUVRAGES NOUVEAUX.—*Le Ministre de Wakefield*, nouvelle traduction précédée d'un Essai sur la vie et les écrits d'Olivier Goldsmith, ouvrage classique, à vendre par — E. JOHNS & Co.
rue de Chartres, no. 113, et encoignure
8 fév — Commune et du Camp.

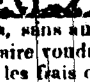

A VENDRE à l'amiable par le soussigné, UNE MAISON, située rue Toulouse, no. 80, entre Royale et Bourbon.
8 fév—15 — J. LACOSTE.

CHEVAL EPAVE.

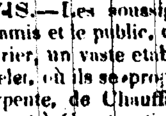

IL a été conduit à l'écurie rue Royale, entre St.-Pierre et Toulouse, le 5 du courant, un petit *CHEVAL* blanc, âgé de 7 ans, sans aucune marque apparente. Le propriétaire voudra bien venir le réclamer, en payant les frais qu'il aura occasionnés.
8 fév—3

AVIS.—Les soussignés préviennent leurs amis et le public, qu'ils ouvriront le mardi 7 février, un vaste etablissement au Bassin Carondelet, où ils se proposent de tenir, Bois de Charpente, de Chauffage et de Pin, Briques à Feu et à Construction, Charbon, Brais, Goudron, Sable, Coquilles et Foin; qu'ils vendront aux prix les plus modérés.

Ils recevront avec reconnaissance toutes les consignations de ce genre qu'on voudra bien leur faire. — H. H. ALPUENTE & CO.

Pour les recommandations, s'adresser à
REYNOLDS, BYRNE & CO.
FRERET FRERES,
P. & W. DEBUYS,
VIENNE & GARNIER — 6 fev.—6,2ps

Bureau de la Presse-à-Coton à vapeur,
Nlle.-Orléans, 4 février 1832.

LES actionnaires de la presse à coton à vapeur sont prévenus qu'une élection de sept Directeurs pour l'année, conformément à l'acte d'incorporation, aura lieu au bureau de Mr. J. B. Leprêtre, rue St. Louis, jeudi prochain, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Par ordre de la Direction,
6 fév — WM. HUDSON, secrétaire

AVIS est par le présent donné aux créanciers de la succession de feue veuve Amy, d'avoir à présenter au soussigné leurs réclamations sous dix jours, et ceux qui doivent sont priés d'avoir à payer entre ses mains.
(Signé) — L. L. A. GIRAULT.
Exécuteur-testamentaire
31 janvier—3, 1t10j

EN débarquement de la goëlette Express, 7 balles Salsepareille d'Honduras, de qualité très-supérieure, à vendre par — JULES LEBLANC.
4 fév—3 — rue Royale, no. 175.

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE, et les ports intermédiaires.

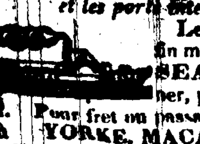

Le bateau-à-vapeur neuf, fin marcheur TENNESSEAN, capt. S. Buckner, partira pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à — YORKE, MACALESTER & CO.
3 fév

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol YSABELLA & JUAN, capitaine Binga, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
9 fév — J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW-YORK. (Expédié du 20 du courant, (Ligne entre la Louisiane et New York.)—Le beau navire neuf NASHVILLE, capt. Rathbone, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la place publique, ou à
8 fév — FOSTER & HUTTON.

POUR PHILADELPHIE.

La barque HERCULES, capit. W. Longcope, ayant la moitié de son chargement engagée, peut recevoir la quantité de 200 bts. de sucre, en ville ou à la côte en bas; s'adresser à
8 fév — SAM. P. MORGAN & CO.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick paquebot neuf CANADA, capit. J. L. White, est journellement attendu, et repartira immédiatement, pour fret ou passage, s'adresser à
8 fév — HARRISON, BROWN & CO.

POUR BOSTON—(Paquebot.)

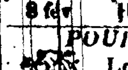

Le Beau brick doublé en cuivre, RUPEE, capt, Fogue, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu; pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
8 fév — STETSON & AVERY.

POUR LIVERPOOL.

Le navire, A. 1, SARAH-CAROLINE, capitaine G. Prince, maintenant en déchargement, peut recevoir de 3 à 400 balles de coton. S'adresser à
LINCOLN & GREEN,
7 fév — ou à BENJ. BOOTH & co.

POUR SISAL (YUCATAN.)

La goëlette SARAH, capitaine J. B. Anderson, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à
FRANCISCO PAYRO.
6 fév—2 — rue St.-Philippe, no. 78.

POUR LA MOBILE (*Paquebot régulier.*)

La goëlette neuve LOUISIANA, fine voilière et doublée en cuivre, capitaine A. Smith; partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à
TOURNÉ & BECKWITH.
6 février — Nouvelle Levée, no. 15.

A VENDRE OU A FRETER;

La belle goëlette neuve BONITA, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en mai dernier; elle est bien fournie d'apparaux et facile à arrimer. S'adresser à
6 fév — HARRISON, BROWN & Co.

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

2DE. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 11 *Février.*

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
4	"	"	500	2,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.......$ 4
DEMI BILLET.......... 2
QUARTS DE BILLET...... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demies et quarts en proportion.
23 janv — J. B. FAGET, *Directeur.*

TRAITES sur New-York, à vendre par
WM. G. HEWES,
7 fév — rue du Camp, no. 9

V. BOUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Monte-quieu de Bordeaux:

480 caisses prunes; 1000 dito vin rouge, Gruau-Larose, Chateau Laffitte, Haut-Talence, Pauillac, St.-Julien Médoc, par 12 bout. et 24 demi do; 200 caisses vin blanc, Graves et Haut Sauterne; 110 barriques vin rouge, St. Estèphe et St. Emilion; 27 tierçons vin rouge Pauillac, 55 dito blanc, Graves et Haut Sauterne; 300 paniers anisette; 20 balles lignes assorties; 110 caisses fruits à l'eau-de-vie.

D'importations antérieures: 250 barriques vin rouge: Haut Brion, Chateau Laffitte, Latour, Margaux, St.-Julien, Médoc et St. Estèphe, de premier choix; 200 douz. huile d'olive, 1ère. qualité, par paniers et demi-paniers; 15 balles brain à moustiquaire; 20 balles fil à voiles, par petites et grosses pelottes; 50 caisses liqueurs superfines; et marasquino; 400 dito fines; 40 paniers véritable vin blanc de Champagne mousseux; 200 sacs bouchons pour dames jeannes et bouteilles. — 7 fév

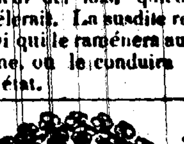

QUINZE piastres de récompense seront données à celui qui arrêtera le mulâtre nommé WILLIAM, *alias* WILLIAM LEE, âgé de 22 ans, taille de cinq pieds deux pouces environ, teint clair, cheveux frisés et minces. On poursuivra selon toute la rigueur des lois, quiconque l'emploierait ou le recélerait. La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera au No. 88, rue de la Commune, ou le conduira dans une des geoles de cet état. — 7 fév—10

AVIS

Aux amateurs de Harpe.

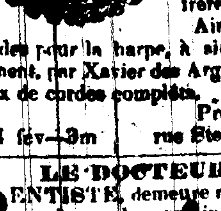

A VENDRE—par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou moucheté et à sonnaire, de la fabrique d'Erard frères, à Paris.

Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complets. — LEPAGE.
Professeur de musique,
4 fév—3m — rue Ste. Anne, No. 121.

LE DOCTEUR FITCH,

DENTISTE, demeure rue du Camp, No. 3, au-dessus du magasin de M. Probyn.
26 janvier—1m

BILLET PERDU.—Il a été perdu hier vers 3 heures de l'après midi dans la rue Toulouse, entre Chartres et Royale, un billet de $278, souscrit par J. Coulon & co, à l'ordre de E. Debergue, endossé par H. Landreaux fils et par H. Landreaux. Le dit billet date le 1er. octobre, et payable 6 mois de date.

Le paiement de ce billet ayant été arrêté, le public est prévenu de ne pas le négocier. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au bureau de Landreaux & Chabert, rue Toulouse. No54. — [illegible] déc—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

On trouvera deux colonnes d'avis d'encan sur la 4me. page.

HABITATION LIVAUDAIS.

PAR HEWLETT & RASPILLER.

LUNDI, 12 Mars prochain, à l'heure de midi, il sera vendu à la Nouvelle Bourse,

34 TETES D'ESCLAVES DES DEUX SEXES,

Appartenant à la susdite habitation. Ils sont tous créoles ou dans le pays depuis long-tems et parfaitement au fait du travail d'une habitation. Parmi ces esclaves il y en a plusieurs à talens, dont plus ample description sera due au moment de la vente.

Les termes sont: 1 et 2 ans en billets endossés à la satisfaction des fondés de pouvoir hypothèque. Les actes de vente seront passés chez O. de Armas, notaire public.
9 février—28.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu samedi, 11 du courant, à 4 heures de l'après midi, dans la rue Urs. entre Royal et Bourbon, un superbe assortiment de meubles, composé d'armoires, de lits, bureaux, tables, sophas &c.
Conditions; Comptant. — 9 fév—

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 10 du courant, il sera vendu son magasin d'encan, pour compte de qui il appartiendra, une balle couvertures françaises de 3 points, débarquant du navire Montesquieu de Bordeaux.

Plus;—1 caisse mousseline française imprimée, 1 do. batiste à mouchoirs, &c. — 9 fév

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 25 février courant, il sera vendu à la Bourse d'Hewlett, une négresse nommée Sylvie, âgée de 20 ans, depuis 6 mois dans le pays, avec ses deux enfans, Jane de 3 ans et mi et Georges de 3 mois. Cette négresse garantie des vices et maladies prévus par la loi; elle est un peu blanchisseuse et domestique de maison. Conditions: payable en un billet endossé et portant hypothèque à 10 mois; l'acte de vente à passer chez Mr. Ch. Jeanin, notaire.
9 février

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 11 du courant, à midi, à la Bourse, il sera procédé à la vente de 4 *ESCLAVES*, savoir: *Jean*, âgé d'environ 29 ans, nègre de champ, et un peu forgeron; *P*[illegible], sa femme, âgée de 25 ans, bonne aux champs; *Betsey* et *Ben*, leurs enfans, l'un âgé de 8 ans, l'autre de 4, *Winskey*, âgé de 16 ans, bon champs. Tous ces esclaves sont depuis 2 ans dans le pays et ont été employés sur une sucrerie, et sont pleinement garantis.

Conditions:—6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction avec hypothèque. — 9 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 9 du courant, à midi, à la bourse, sera procédé à la vente de 22 TERRAINS formant l'Ilet 28 du second plan du faubourg Lafayette, borné d'un côté par la rue Jackson et de l'autre par l'habitation de Madame Livaudais. Chaque terrain contient 30 pieds de face sur la profondeur de 120 à 160 pieds, suivant plan exhibé à la bourse. Ces terrains seront d'abord offerts en bloc, et s'ils ne sont pas vendus ainsi, on les offrira séparément.

Conditions: un quart comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 9 fév

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 25 février courant, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, 15 lots de terre situé au faubourg Tremé, rue Dumaine entre les rues des Marais et Robertson.

No. 1, ayant mesure française 28 pieds de face à la rue Dumaine, sur 72 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une maison briquetée entre poteaux de 4 appartements et une galerie, le tout en bon état et construit depuis 10 mois.

No. 2, ayant mesure française 34 pieds de face à la rue Dumaine, sur 72 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une bâtisse briquetée entre poteaux servant de cuisine et de chambres de domestiques.

No. 3, ayant 30 pieds de face à la rue des Marais, sur 120 de profondeur.

No. 4, ayant 36 pieds de face à la rue des Marais sur 120 de profondeur, sur lequel se trouve une bâtisse briqueté entre poteaux de 30 pieds de long sur 15 de large avec cheminée double, nouvellement construite et en bon état.

No. 5, ayant 30 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais sur 120 de profondeur, sur lequel se trouve une écurie en bois.

Ces 5 lots de terre ont été remblayés avec soin et sont à l'abri des inondations ordinaires.

No. 6, ayant mesure française 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 de profondeur.

Nos. 12, 13, 14 et 15 ayant les mêmes dimensions.

No. 11, formant encoignure des rues Dumaine et Robertson, ayant 30 pieds de face sur la première et 120 pieds sur la seconde.

No. 10, ayant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 de profondeur et se rétrécissant de manière à n'avoir sur la ligne du fond que 31 pieds 10 pouces.

No. 9, contigu au précédent, ayant 35 pieds 3 pouces sur la ligne de devant et 34 pieds 11 pouces sur celle de derrière.

Nos. 7 et 8, ayant chacun 34 pieds 6 pouces de face à la rue Villeré, sur 120 pieds de profondeur: le no. 7 s'élargissant sur la ligne du fonds à 34 pieds 10 pouces et le no. 8 à 34 pieds 11 pouces.

Ces 10 lots sont entourés en pieux débout.

Le tout conformément au plan dressé par Benj. Buisson, arpenteur, qui sera exposé à la dite bourse, avant la vente.

Conditions: 1 & 2 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiment.

Les actes de vente à passer chez Mr. Ch. Jeanin, notaire. — 9 février

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu samedi, 11 du courant, à midi et demi précis, à la Bourse,

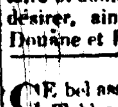

La goëlette WILD-CAT, de Baltimore. Elle a été construite en novembre 1829, et est enrégistrée à 51 tonneaux 25-95èmes, et tire 6 pieds lorsqu'elle est bien chargée. Elle marche très-bien et est parfaitement bien construite. On ne la vend que pour clôre un compte. L'encanteur soumettra l'inventaire et donnera les explications qu'on pourrait désirer, ainsi qu'à bord, entre les rues de la Douane et Bienville. — 8 fév

PAR T. MOSSY.

CE bel assortiment de Pendules Françaises, Tables à dessus de Marbre d'Italie, vases blanches, vases en porcelaine et albâtre, groupes, bustes et figures en marbre, candelabres en bronze, services à thé et à café en porcelaine, et qui a été importé par Monsieur Vito Viti, sera vendu sans réserve, à l'encan, jeudi prochain, 9 du courant, à 4 heures de l'après-midi, au No. 15, rue Conti, entre Chartres et la Levée, vis-à-vis l'Hôtel de Richardson. Ces marchandises sont disposées pour l'examen des amateurs, et la salle sera brillamment illuminée mercredi soir, 8, pour faire ressortir la beauté de la transparence de l'albatre et de l'agathe. Les Dames et Messieurs de la Nlle.-Orléans et des environs sont invités à venir jouir de ce spectacle brillant des ouvrages des artistes les plus célèbres de l'Europe. — 7 fév.

PAR T. MOSSY.

JEUDI, 9 février prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, deux lots de Terre situés au faubourg Marigny, faisant face à la rue des Français, entre les rues Moralès et Urquhart. Le No. 1, mesurant 32 pieds de face sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces; le No. 2 mesurant 31 pieds 11½ pouces, sur la même profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Payable un tiers comptant; le surplus à 12 mois de terme. — 31 j